

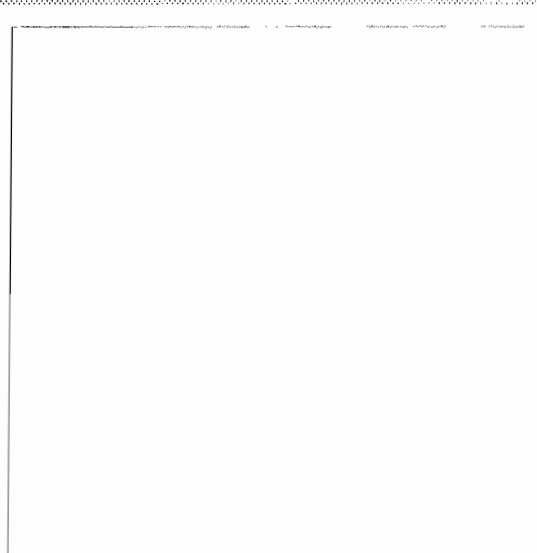
COMMUNE DE GHYVELDE
Canton d'Hondschoote
Communauté de Communes de Flandre



Programme d'étude
Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie

Décembre 1995

SOMMAIRE



Processus d'une démarche	2
Territoire communal	4
Présentation	5
Tourisme - loisirs - nature	6
Composants du paysage	
Les usages - Les équipements	
Vie Communale	10
Relations au quotidien	
Carrefour	
Prospective - Développement communal	
Intercommunalité	13
Contexte intercommunal AGUR-CCF-	
signalisation - P.O.S. - Axes -	
Randonnées.	
Sensibilisation	14
Annexes	15
TV/schéma directeur/mesures de protection	
Fiches génériques (camping)	
Bibliographie	16

Processus d'une démarche

Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie

L'équipe des maîtres d'œuvre retenue après consultation faite sur la base de ce document programme pourra voir son travail s'organiser en 3 étapes.

Il est proposé qu'un point soit réalisé avec l'ensemble des partenaires avant de clore chacune des étapes significatives : mairie, bureau d'études, animatrice de pays du Conseil Général, chargé d'études du C.A.U.E....

1 - Préliminaires.

La Commune apportera tous les documents susceptibles d'aider le maître d'œuvre dans son entreprise (P.O.S., M.A.R.N.U., cadastre, photos,...) et mentionnera à cette occasion, les partenaires qu'elle souhaite associer à cette démarche :

- D.D.E. - - D.I.R.E.N. - D.R.A.C. - D.R.A.F.
- Habitants, enseignants, commerçants,
- D.V.I.,
- E.D.F.,
- A.G.U.R. - S.I.L.E. - Conservatoire du Littoral - Wateringues - Communauté de Communes de Flandre

Par ailleurs, le maître d'ouvrage prendra soin de signaler et faire connaître à l'équipe de maîtrise d'œuvre, les études passées et en cours sur sa commune.

2 - Mise en place d'une analyse approfondie et production de schémas de principe.

L'analyse se basera sur :

L'examen visuel, notamment lors des moments forts de la vie communale : fêtes, sortie d'école, fin de semaine, etc...

Un recensement des atouts et caractéristiques architecturales, urbaines et paysagères des lieux.

Les outils dont l'équipe de maîtrise d'œuvre fixera la nécessité (films, photos, vues aériennes...).

Les informations complémentaires nécessaires aux prises de décisions ultérieures (comptage automobile, historique, situation foncière...).

Ces éléments de base permettront à l'équipe de maîtrise d'œuvre d'appuyer ou d'infléchir, en accord avec les élus certains points du programme.

Pour arrêter les options d'aménagement, l'équipe de maîtrise d'œuvre soumettra alors au maître d'ouvrage, c'est-à-dire la Commune, un ensemble de schémas d'organisation et d'esquisses.

A ce stade, il sera demandé au bureau d'études de produire des documents graphiques

présentés sous diverses formes (expositions, plaquettes, séances publiques...) et destinés à convaincre et associer différents partenaires (habitants...) à l'œuvre commune d'amélioration du cadre de vie.

Le C.A.U.E. met à la disposition des enseignants un ensemble d'ateliers de sensibilisation à l'architecture et à l'environnement : "l'École des Passemurailles" à destination des enfants des écoles.

3 - Définition d'un programme pluriannuel de travaux et réalisation d'Avant-Projets Sommaire (A.P.S.).

Une fois les options d'aménagement validées par l'équipe municipale et les enveloppes financières estimées, maître d'ouvrage et maître d'œuvre définiront ensemble un phasage à court et moyen terme (5 à 10 ans) des travaux à réaliser en fonction de critères tels que :

- l'exemplarité,
- l'urgence,
- les opportunités,
- le coût.

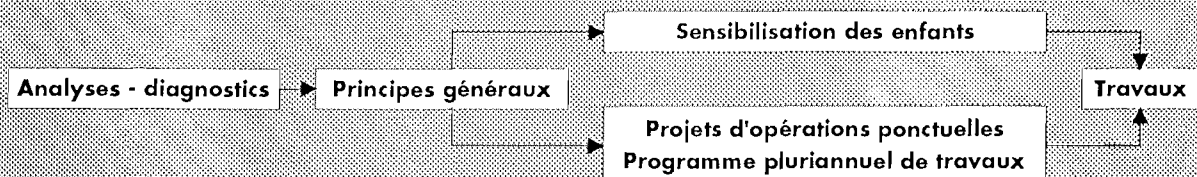
Remarques :

L'ensemble de l'étude privilégiera les éléments de réflexions en envisageant des alternatives (schémas, croquis, esquisses...). Seuls certains chapitres le nécessitant seront poussés jusqu'à l'esquisse chiffrée voire A.P.S. (Avant-Projet Sommaire) chiffré et concluront la phase d'étude. Quant au maître d'ouvrage, il peut, selon son calendrier, décider d'entamer une première phase de travaux, dès la fin de l'étude. Il sera alors demandé au maître d'œuvre d'en établir un Avant-Projet Détaillé (A.P.D.), destiné au passage de cette première partie du dossier en commission de subvention travaux du Conseil Général. L'établissement d'A.P.D. ne fait pas partie du présent contrat.

Les documents figurant dans l'étude prendront, dès l'approbation de celle-ci, une valeur contractuelle.

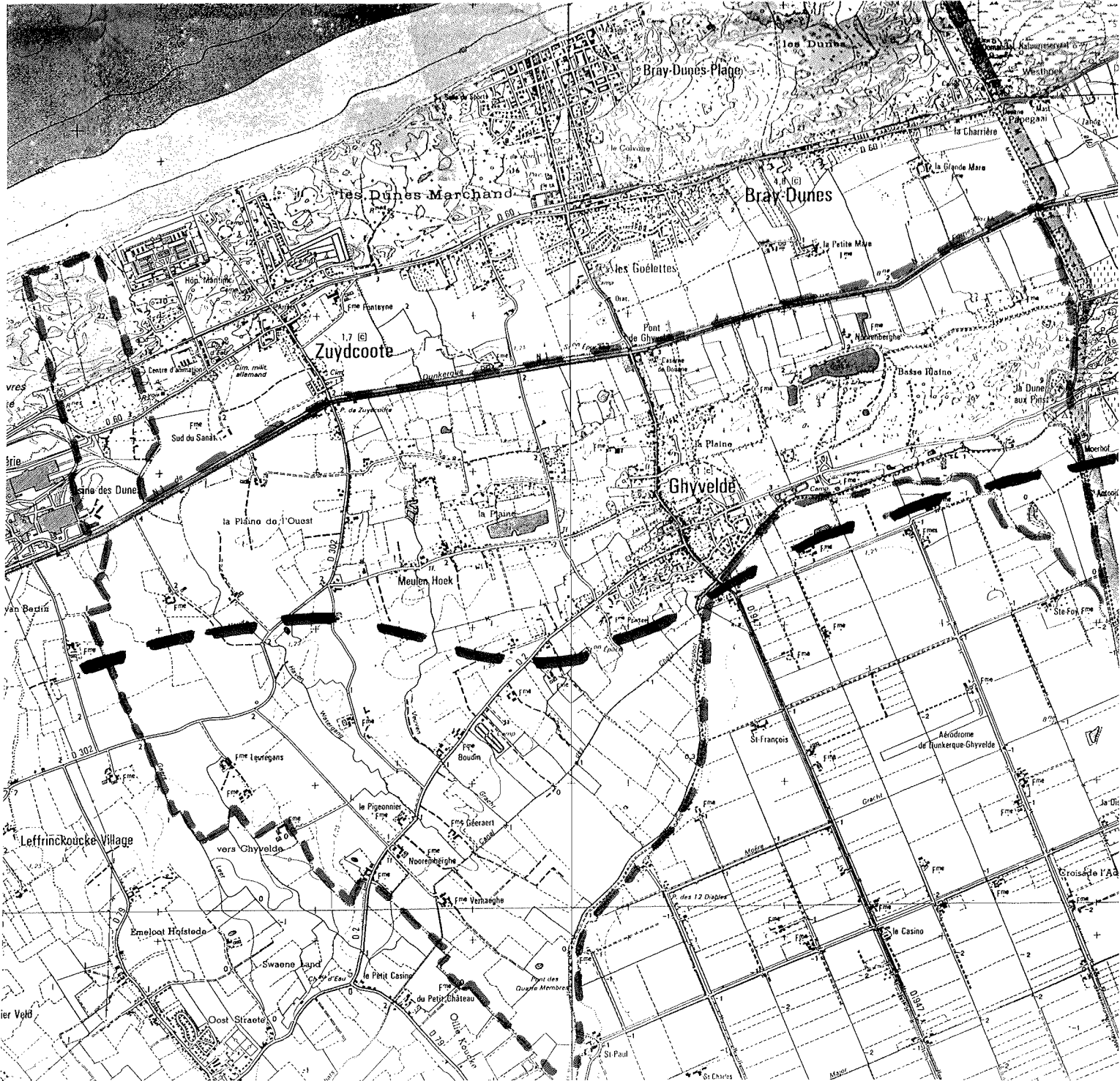
Le Conseil Général n'engagera sa participation financière que s'il reconnaît une filiation quantitative et qualitative entre les documents de la phase ETUDE, ceux de la phase TRAVAUX et la mise en œuvre. C'est pourquoi le C.A.U.E. recommande très fortement que les maîtres d'œuvre de l'étude participent activement à la réalisation des documents techniques précédant les travaux et à la conduite des opérations.

Les étapes de la décision.



A la fin de chacune de ces étapes significatives, le CAUE peut vous aider, n'hésitez pas à faire appel à lui.

Territoire communal



Carte IGN 1/25.000ème

Présentation

L'espace bâti de la commune se situe dans le prolongement de la dune Fossile, parallèle au rivage, qui s'étend bien au-delà de la frontière franco-belge.

Limitée au Nord par la R.N. 1 et le canal de Dunkerque à Furnes, au Sud par le Ringslot entourant les Moères, la commune trouve là des limites qui confondent administration et géographie, contrairement à l'Est et à l'Ouest où les limites de territoire ne sont qu'administratives.

Une fenêtre de 500 m de large, s'ouvre au Nord sur le littoral, à travers la dune Dewulf.

L'omniprésence des éléments naturels dans la structure du village et de son paysage amène la commune à réaliser une étude "cadre de vie" avec la participation du Conseil Général.

Tourisme - Loisirs - Nature

Composants du paysage

Afin que l'ensemble des interventions à venir se nourrissent des caractéristiques communales, il apparaît nécessaire de recenser et en comprendre la légitimité (origine - évolution - gestion...)

■ L'eau : becques - canal - étang...

Présente sous des formes contrastées (canal, watergang - becque - fossé - étang...), cet élément fait partie du paysage.

Mis en œuvre souvent pour des considérations techniques, ces réseaux ou étangs structurent le paysage par le découpage qu'ils opèrent et par la végétation qu'ils favorisent.

Comme pour les étangs, un enrichissement touristique peut s'opérer (G.R...).

Sur la base d'un recensement quantitatif et qualitatif et de l'analyse des lieux, le maître d'œuvre proposera des mises en œuvres visant à dynamiser cet élément du paysage.

Plantations - garde corps - signalétique...

■ Dunes Fossile + Dewulf

La dune Fossile et la dune Dewulf sont sur le territoire communal.

Au-delà de leur protection gérée par le Conservatoire du Littoral, il est convenu d'examiner et de valoriser les espaces de rencontres avec la vie communale.

Le vis-à-vis avec le camping sur la route de la frontière caricature la notion de protection de la dune (grillage et barbelé) alors que la limite du camping se fait relativement bien, en prenant de l'épaisseur (parking en herbe).

En préfiguration à d'autres aménagements comme le chemin équestre... il est demandé une nouvelle forme de limite (E.D.F. pourrait être consulté) intégrant la route à l'espace de la dune.

■ Agriculture

L'espace agricole couvre au moins les 3/4 du territoire communal. Il est donc légitime d'y apporter un regard attentif et d'envisager des actions visant à en conforter la qualité.

Des aménagements pourront également garantir la convergence de pratiques entre cultivateurs et touristes, notamment en donnant à comprendre à ces derniers les modes d'exercices du monde agricole (notes explicatives - haltes...).

Sous la conduite du maître d'ouvrage, les partenaires institutionnels, (Conseil général, Conservatoire, Conseil Régional, Inspection des sites), professionnels, (Chambre d'Agriculture, Wateringues...) et intercommunaux (A.G.U.R. - C.C.F - S.I.L.E...) garantissent l'exhaustivité du recensement des sujets à examiner et crédibilisent les propositions ultérieures.

■ Les infrastructures

Rocade, routes départementales, routes communales, chemins ruraux... le maillage obéit à des logiques fonctionnelles et à des exigences de gestion auxquelles il est souhaitable d'apporter des solutions précises (entretien - fauchage...) et pourquoi pas de nouvelles fonctions :

- cadrage de vues ou perspectives sur ou depuis la route,
- arrêt sur un lieu bucolique ou remarquable,
- confort de parcours traditionnellement empruntés par les habitants ou les campeurs (promenade...).

La commune est concernée par 3 axes routiers de grande dimension : la rocade littorale, le C.D. 947 et la N. 1 Cette dernière étant accompagnée étroitement par le canal de Dunkerque à Furnes.

Le travail de l'équipe de maîtrise d'œuvre portera sur les lieux de confrontation des deux échelles ; routière et communale, qui peuvent souvent être assimilés à des entrées

communales.

Les aménagements assureront la cohérence linéaire routière nourrie des particularités locales (vues lointaines, abords immédiats, carrefours, entrée de ville...).

exemple :

échangeur entre C.D. 947 et N. 1, spécifiquement routier mais pouvant être chargé symboliquement d'une "image" représentant la commune (végétation...).

Le carrefour entre C.D. 947 et Meulbrouck doit être fonctionnel (sécurité - parking...), marqué l'entrée de la commune, associer la base de loisirs, donner satisfaction aux riverains...

A une autre échelle, la notion de vitrine et d'entrée en territoire français se pose sur la rocade et la N.1.

Des investissements prochains (assainissement, réfection de chaussée, éclairage public...) sont également l'occasion de chercher à rationaliser les réponses pour d'autres axes de nature identique :

- rue du Meulhouck : réfection,
- C.D. 2 : assainissement (ferme Ponseel),
- rue de la Frontière : éclairage public,
- rue des Ecoles : enterrement des réseaux.

Le recensement des voiries se fera en les classant par type de dimensions, d'usage et en les accompagnant de diverses prescriptions, mobiliers, plantation, éclairage, matériaux...

Le réseau de transport en commun et de transport scolaire peut bénéficier d'aménagements ponctuels visant le confort et la sécurité des usagers dans le cadre de ces aménagements.

■ Patrimoine Rural Remarquable

Les fermes isolées souvent de qualité, ponctuent le paysage (Bommelaers-Wall).

Des conseils sous forme d'incitations (croquis...) permettront une mise en valeur par une meilleure gestion des abords : stockages divers - clôture...

Les usages, les équipements

■ Campings

Synonyme de plein air, détente, convivialité, ces équipements sont de "factures" différentes et impliquent le domaine public selon diverses intensités (isolé, en carrefour, en chaînage, en vitrine...).

Un point sera fait pour chacun d'eux et aboutira à une série de conseils (croquis, schémas) incitatifs pour eux, à programmer pour la commune.

■ Base de loisirs

Equipement communal majeur, la base de loisirs entretient des relations brutales et sans poésie avec ses limites Sud et Est.

Les propositions sur le Meulbrouck associeront plaisir des yeux et plaisir d'usage pour les riverains habitants. Le rapport à la R.D. 947 est plus conventionnel : vitrine, fenêtre ouverte, protection...

Les réponses devront être de nature à étendre visuellement le territoire de la base de loisirs.

■ Randonnées

Circuit des Anguilles, celui des Chapelles, à pieds, à cheval ou à vélo, les parcours de randonnée sont multiples sur le territoire communal.

Il s'agit ici de s'assurer que les composants du paysage puissent être convenablement identifiés et explorés à travers ces circuits.

La rencontre avec les gestionnaires de ces parcours permettra d'envisager de petits équipements de confort pour les usagers (halte, abri, éclairage...).

Ce travail se fera à travers quelques esquisses et des photos ou dessin de référence.

■ La signalisation

La pratique touristique du territoire communal nécessite un grand nombre d'informations de tous ordres.

Si une réinvention n'est pas forcément nécessaire, une harmonisation des supports, du lettrage, des couleurs... est source de qualité et d'efficacité.

Le partenariat D.D.E., Région, S.I.L.E., C.D.T., Mission Touristique de Flandre littorale...) est là aussi indispensable pour éviter la cacophonie des informations.

Vie communale

Relations au quotidien

■ S'y reconnaître, en être fier

L'orgueil d'être de Ghyselde signifie que la commune se distingue de ses voisines. Sans vouloir revendiquer cette différence, il est bon de la cultiver avec douceur et ténacité.

Le maître d'œuvre s'attachera à recenser par thèmes l'ensemble des particularités communales.

Architecture : église, chapelles, habitations...

Urbanisme : réseau viaire, centralité, lotissements, hameaux.

Ce recensement permettra de fonder ultérieurement les principes d'aménagement garantissant la pérennité de la vie villageoise à travers les divers degrés de la vie communautaire : être bien. :

- devant chez soi,
- dans la rue/le lotissement,
- le quartier/le hameau.

■ Le plaisir à vivre

La qualité de vie peut se mesurer au nombre et à la nature des équipements et services mis à disposition.

Sur ce chapitre, la commune est bien nantie : église, mairie, salle des œuvres, école, stade, salle de sports, commerces, poste...

Parallèlement, il apparaît que l'agrément de la vie quotidienne passe aussi par la facilité et le plaisir à user de ces atouts. Chaque équipement et service sera donc examiné dans son contexte :

- dans la commune
- notion d'ensemble,
- notion de parvis et abords,
- notion de diversité d'usage.

Cet examen devra apporter des schémas de réponses non plus à l'échelle du lieu lui-même, mais à l'échelle de la commune et l'ensemble des outils communaux devront alors être exploités (acquisition foncière, travaux de voirie, éclairage...) :

- Où se garer pour faire ses courses ?
- Le stade peut-il être aussi un lieu de promenade ?
- Quels sont les cheminements majeurs des piétons, des cyclistes... ?
- Comment intégrer de façon harmonieuse des nécessités souvent "parasites" telles que l'abribus/la cabine téléphonique/le plan de la ville/le point d'information...

C'est également l'occasion de conjurer de manière complémentaire le plaisir des pieds, des yeux, le bien être et la sécurité. Afin de s'assurer de la pertinence de l'analyse, celle-ci s'effectuera sur la base de données recueillies à des moments contrastés de la vie communale et notamment en période estivale.

Thèmes à travailler

■ Qualité des lotissements

Dans cette commune essentiellement résidentielle, l'habitat se compose en deux familles distinctes :

- l'habitat traditionnel le long des axes de circulation. C'est le village-rue d'origine et sa forme tentaculaire,
- au sud, en limite communale, contre le Ringslot et la déviation du C.D. 947, deux lotissements de part et d'autre de l'axe principal Nord/Sud,
- un troisième au Nord/Est contre la dune.

Le paysage de ces trois vastes lotissements, de qualité variable, sera examiné en termes de qualité, de confort d'usage puis en termes de composition du paysage communal.

1/ Entrées, fenêtres sur la campagne, hiérarchisation des voiries, espaces verts communs, clôtures, éclairage, plantations...

2/ Articulation des limites périphériques avec la plaine agricole. Vues lointaines, cicatrisation après le passage de la déviation du C.D. 947...

Ce travail peut servir de base aux programmes neufs à venir.

■ Abords des équipements

Il s'agit d'étendre au dehors, la notion public des divers équipements communaux.

Le territoire du centre est ponctué d'équipements communaux qu'il s'agit de montrer davantage et d'associer pour en faire un réseau : suite de parvis en cohérence avec le paysage de la rue dans lequel il s'inscrit. Les notions de sécurité pourront prendre place plus commodément à cette occasion.

■ Eclairage

L'éclairage est lié à la fonctionnalité mais il peut utilement apporter un supplément d'âme nocturne aux divers équipements et espaces publics. La qualité "facilement" obtenue à l'occasion d'études modestes et sérieuses incite à y accorder de l'importance, notamment lors de programmes de modernisation.

■ Déplacements

L'accès aux équipements est source de nombreux déplacements : (autos, bus, vélos, piétons...).

La qualité de ceux-ci participe à celle des équipements eux-mêmes et plus largement au plaisir à vivre dans le village.

La notion de réseau, de diversité des types de voies (route, rue, venelle, chemin...), de leurs équipements, (matériaux de sol, mobilier, éclairage...) feront appel à de nombreuses images de référence.

Prospectives/Développement communal

Dans le cadre de son développement, la commune souhaite investir un vaste territoire, traversé par le Jacks Leet, situé entre la salle de sports et l'église entourée de son cimetière.

Une liaison piétonne Nord/Sud reliera la rue des Ecoles à celle du Lac et desservira un programme de départ de 9 logements P.L.A.. Un centre socio-culturel et des commerces de proximité.

La liaison à la rue Nationale, via la place, nécessite une nouvelle organisation de cet espace public (parvis église/mairie, stationnement, autos et bus, marché, ducasse...).

Le schéma directeur nécessaire à cette première phase prendra appui sur le paysage très typé du site (Jacks Leet, profil de l'église, fonds de parcelles de la rue du Lac...) et permettra à la commune de mener à bien d'autres phases de développement.

Pouvant alimenter une révision P.O.S., la constructibilité des terrains situés à l'Ouest de la Base de loisirs sera esquissée et simulée dans cette étude.

Intercommunalité

Les communes voisines de Bray-Dunes - Zuydcoote ont déjà mené une étude de ce type. La commune des Moères en a fait la demande.

Si les limites Nord et Sud font réellement partie du paysage, les axes Nord - Sud et notamment la route de la mer constituent des lignes spécifiquement intercommunales.

Sur cet axe, le site du Pont de Ghyvelde par exemple, très encombré ne peut se contenter d'une réponse spécifiquement communale.

Les actions portant sur les chemins de randonnées devront également être accompagnées par les communes voisines pour en assurer les continuités.

Sensibilisation

Les particuliers

Le cadre de vie est l'affaire de tous. C'est pourquoi il est essentiel que chacun puisse apporter sa cote part à l'œuvre communale.

Afin de favoriser ces actions individuelles tant sur la valorisation du bâti que sur celle du paysage (jardinet, fond de parcelle...), le maître d'œuvre proposera les thèmes à exploiter ainsi que les modes de sensibilisation des habitants :

(vues générales en préfiguration, croquis explicatifs, conseils techniques pour les ravalements, les couleurs, les clôtures, les plantations...).

Outre l'exposition de l'ensemble de l'étude, certains temps forts (journée de l'arbre, de la randonnée...), peuvent être le moment de sensibiliser et de responsabiliser la population.

Les professionnels

Nous avons vu que les équipements touristiques pouvaient utilement faire l'objet de conseils et d'incitations d'aménagement des abords, avec ou sans accompagnement de la collectivité. Les bons exemples locaux feront utilement partie des outils de sensibilisation (exemples : haies de camping, enseignes...)

Les usagers

Très présents en période de vacances (population x 2), les estivants participent à la "gestion" du territoire communal. Afin de les responsabiliser, il faut donner à expliquer et informer sur les outils mis à leur disposition pour le cadre de vie.